

Le magazine de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

N°62

Janvier Février Mars Avril 2020





Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage • Le Gua • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac • Saint-Sornin •

La santé pour tous



L'année 2019 s'est terminée sur une bonne nouvelle, avec l'adoption d'un plan d'actions de 3,7 millions d'euros pour l'entretien du marais de Brouage. Ses principaux enjeux: une bonne gestion de l'eau, le maintien des activités économiques, et la préservation de cet espace de biodiversité qui contribue à la qualité de notre cadre de vie.

De notre environnement, il en est aussi question dès ce début d'année 2020 dans le Contrat Local de Santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Parmi les actions programmées, il y a bien sûr l'installation de professionnels de santé, mais aussi celles qui permettent de ne pas tomber malade et contribuent à votre bien-être: préserver la qualité de l'environnement, traiter en amont les problèmes de mal-être, de souffrance mentale, d'isolement, vous permettre de faire valoir vos droits et d'accéder aux

Dans ces domaines, la Communauté de Communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes entendent jouer leur rôle de coordination des acteurs locaux. Il s'agit d'assurer une meilleure prise en charge de vos besoins, mais aussi de faire en sorte que vous soyez acteur de votre propre santé, au travers de l'alimentation par exemple.

Au nom des élus communautaires, je souhaite donc une bonne santé, mais aussi une année 2020 pleine de réussites

> Le Président Mickaël Vallet

A mitie's republicaines Michael Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes 10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage Tél. 0546859841 - Fax. 0546855441

Email: contact@bassin-de-marennes.com

Horaires au siège: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.bassin-de-marennes.com

Directeur de la publication : Jean-François Lagarde

Coordination et rédaction : Olivier Thimonier

Comité de rédaction: Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon Conception maquette: RC2C

Impression: Imprimerie IRO

Crédits photographiques: CDC sauf mentions N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 600 exemplaires



sommaire

ici et maintenant

- Aides à la rénovation: prenez rendez-vous
- Tout savoir sur les économies d'énergie
- Balade thermographique
- Brouage: Office de Tourisme rénové

4 agir avec l'Agenda 21

- Toujours plus de déchets triés
- Agenda 21: un bilan positif

D 6 protéger l'environnement

- Un Parc naturel régional pour une meilleure valorisation du territoire?
- 3,7 millions d'euros pour la gestion hydraulique du marais
- La mission Natura 2000 reconduite pour 3 ans

D 10 à voir, à savoir

- Santé: améliorer l'accès aux soins et au bien-être
- 156800€ pour l'enfance et la jeunesse

p 11 grandir ensemble

- Éducation artistique et culturelle : une ouverture sur
- À la rencontre du monde de l'entreprise
- Accompagnement à la scolarité: acquérir des savoirs

p 14 développer l'activité

- Omégua inaugurée
- Clara Lorent en soutien à l'élevage
- Patrick Baudry pour dynamiser les centralités

p 15 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté sur www.facebook.com/cdc. bassindemarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

ici et maintenant _____ / 3

Aides à la rénovation: prenez rendez-vous

Soliha est mandatée par la Communauté de Communes pour vous accompagner et constituer votre dossier de demande d'aides pour la rénovation de votre logement. Profitez-en, c'est gratuit et ça peut vous permettre de réaliser d'importantes économies.

ous êtes propriétaires occupants et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre logement? Soliha vous accompagne gratuitement dans le cadre des dispositifs d'aides mis en place par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes.

Pour quels types de travaux?

- l'amélioration des performances énergétiques (chauffage, isolation, menuiseries...),
- la réhabilitation de logements dégradés,
- l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap.

Pour qui?

Les propriétaires occupant leur logement (de plus de 15 ans) sur le Bassin de Marennes, en fonction de leurs ressources, de l'état du logement et du type de travaux. Vous pouvez voir si votre projet est éligible sur monprojet.anah.gouv.fr



Prochaines permanences

- Lundi 17 février 2020
- Lundis 2 et 16 mars 2020
- Lundis 6 et 20 avril 2020
- Lundis 4 et 18 mai 2020
- Lundi 15 juin 2020

De 10h à 12h au siège de la CdC - 10, rue du Maréchal Foch - 17320 Marennes-Hiers-Brouage,

et de 13h30 à 15h30 au Gua – 13, rue Samuel Champlain – salle informatique (1er étage).





Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres Tél. 05 46 07 49 99 contact.charentemaritime@soliha.fr



Tout savoir sur les économies d'énergie

L'Espace Info Énergie de Royan tient des permanences régulières au siège de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un service totalement gratuit qui vous aide à faire des économies d'énergie et vous informe sur les financements possibles de vos travaux de rénovation.

- Comment réduire ma facture d'énergie (gestes, équipements, isolation, chauffage, ventilation)?
- Quelles sont les aides financières pour mon projet (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, certificat d'économie d'énergie, aides régionales et locales)?
- Comment mettre en œuvre une isolation efficace et de qualité?
- Quels sont les moyens pour rendre plus économe et performante mon habitation existante?
- Comment faire pour construire une maison performante aujourd'hui (conception bioclimatique, isolation, chauffage, ventilation)?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour mon logement (panneaux solaires, chaudière au bois)?

 À quoi sert un diagnostic de performance énergétique (DPE)? Quelle différence avec une étude thermique?

Prochaines permanences

- Mercredi 19 février 2020
- Mercredi 4 mars 2020
- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 1er avril 2020



Espace info Énergie Valentine Bizet, conseillère énergie Tél. 05 46 22 19 36 v.bizet@agglo-royan.fr

Balade thermographique

En partenariat avec l'Espace Info Énergie de Royan, la Communauté de Communes organise une balade thermographique ouverte à l'ensemble des



habitants du Bassin de Marennes:

 Mercredi 26 février 2020 à 18h30 à Hiers

Salle des associations – 1, Place de Verdun - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Au cours de cette balade d'environ 30 minutes, vous pourrez visualiser les déperditions d'énergie des habitations, grâce à une caméra thermique: ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité... Après l'analyse des images, des conseils vous seront apportés sur l'isolation et son financement.

Animation gratuite qui peut être reportée en cas de mauvaises conditions météorologiques.













Espace info Énergie Valentine Bizet, conseillère énergie Tél. 05 46 22 19 36 v.bizet@agglo-royan.fr

Brouage : Office de Tourisme rénové

Après celui de Marennes, c'est l'Office de Tourisme de Brouage qui a été rénové par la CdC, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine. Électricité, éclairage, peinture, sol, cloison, ont été refaits.



Toujours plus de déchets triés

Avec l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques et aux petits aluminiums en 2019, ce ne sont pas moins de 104 tonnes d'emballages recyclables qui ont été triés l'année dernière via les sacs jaunes, soit une augmentation de 23%.

est une satisfaction pour la Régie des déchets, qui comptabilise une baisse de 6,5% de la production d'ordures ménagères, soit 174 tonnes. Le passage du forfait de base de 12 à 8 levées par an et la baisse de 5% des tarifs en 2019, permet ainsi à de nombreux foyers de faire des économies.

Triés et aussi recyclés

En 2018 [la Régie des déchets ne dispose pas encore des chiffres pour 2019], 100 % des plastiques recyclables issus du tri ont été recyclés en Europe, dont la majorité en France. C'est la société Valorplast, avec qui 57 % des collectivités françaises travaillent, qui rachète les plastiques pour les réintroduire dans des filières de recyclage. L'acier est quant à lui repris par Arcelor Mittal France, l'aluminium par Regal Affimet, les cartonnettes et briques alimentaires par le Groupe Thiollet et la papèterie Saint-Michel.

Des certificats de recyclage, transmis à la Régie des déchets, prouvent que ces déchets sont bien orientés vers ces filières. Sans eux, aucun soutien financier ne serait versé par l'éco-organisme CITÉO, ce qui sécurise la filière pour notre collectivité.

CITEO





Les sacs jaunes sont envoyés au centre de tri Atrion en Charente.

Tarifs maintenus

Fort de ces bons résultats, les tarifs de collecte des déchets n'augmenteront pas en 2020.



Régie des déchets du Bassin de Marennes 10, rue du Maréchal Foch 17320 Marennes-Hiers-Brouage

0 805 707 887



agir avec l'Agenda 21 ______ / 5

Agenda 21: un bilan positif

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Marennes-Oléron a dressé, pour le compte de la Communauté de Communes, un bilan positif du «Plan d'action 2017-2020 pour un développement durable du territoire» tout en pointant des améliorations possibles.

Dans son ensemble, l'Agenda 21 du Bassin de Marennes présente un bilan satisfaisant, dans le sens où la plupart des préoccupations exprimées par les participants lors de son élaboration ont été prises en compte dans les projets menés par la collectivité. Voici un bilan succinct par grands objectifs.

Axe 1 : Promotion d'une citoyenneté active et responsable

• Réduire les déchets



Là où beaucoup de collectivités étaient encore à se concentrer sur le tri sélectif, la CdC a clairement orienté sa politique vers la réduction des déchets (compostage notamment), impulsant l'idée d'un changement nécessaire des modes de consommation : moins de gaspillage alimentaire, moins de jetable, plus de réemploi. Concrètement, les déchets ont nettement diminué ainsi que les coûts de traitement

Réduire les dépenses énergétiques (4-)



Les aides financières à la rénovation pour lutter contre la précarité énergétique, et les permanences de l'Espace Info Énergie, ont été de nature à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments et l'implication des habitants dans la réduction de leurs dépenses.

Informer sur les moyens d'agir (4)



Les articles dans le magazine Vert & Bleu ou dans les médias locaux, ainsi que des réunions publiques, ont permis d'informer les habitants. Toutefois des actions à destination des partenaires spécifiques de la CdC, comme les associations, ou le développement d'évènementiels, auraient pu contribuer à une meilleure information.

Axe 2 : Valorisation et préservation des marais

Gérer et protéger les marais (4) (4)



La forte implication de la CdC dans ce domaine a permis de dépasser les objectifs fixés. La dynamique engagée avec le Grand



projet du marais de Brouage, mais aussi sur la Seudre, et le projet de Parc naturel régional (PNR), font échos au regain d'intérêt des habitants pour le marais, exprimé au cours des ateliers d'élaboration de l'Agenda 21.

• Les valoriser économiquement

Préoccupations centrales du Grand projet du marais de Brouage et du projet de PNR, le développement des activités primaires extensives comme l'élevage, ou la promotion d'un tourisme durable (pistes cyclables...) fait l'objet d'un investissement humain et financier de la CdC.

Développer la pédagogie et la sensibilisation



Si le développement envisagé de « marais partagés » n'a pas eu lieu, des actions de sensibilisation ont été régulièrement menées auprès du grand public avec des sorties nature, et à destination des scolaires avec le projet pédagogique « Habiter le marais » qui mobilise l'Académie et de nombreuses classes du territoire.

Axe 3 : Exemplarité des collectivités

Engager les collectivités dans le défi énergétique



L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, les diagnostics énergétiques des bâtiments par un Conseiller en énergie partagé, l'optimisation des contrats de fourniture, ont permis aux collectivités de réaliser des économies d'énergie. Mais le recours aux énergies renouvelables reste timide.

Mener une politique d'achats responsables



La suppression du recours aux pesticides, la

diminution de l'utilisation du papier grâce à la dématérialisation, la mutualisation des achats, ont permis d'amorcer une dynamique positive qui est à renforcer dans les années à venir, en intégrant plus systématiquement les critères environnementaux dans tous les achats et investissements.

Axe 4 : Amélioration continue du territoire

• Animer la démarche A21



C'est le point le moins bien suivi. La dynamique participative et citoyenne initiée lors de l'élaboration de l'Agenda 21 n'a pas été poursuivie pour diverses raisons, parmi lesquelles une culture de ces pratiques encore trop peu développée. La mission d'appui, confiée au CPIE, a tout de même permis d'animer les échanges au sein de la collectivité et de tenir compte des apports des citoyens jusqu'au bilan.

Sensibiliser au développement durable



La redynamisation du réseau d'éducation à l'environnement autour de campagnes pédagogiques (sur l'alimentation responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation aux marais...) mais aussi l'implication des acteurs éducatifs, ont contribué à sensibiliser les jeunes, par ailleurs de plus en plus demandeurs de mieux comprendre les enjeux écologiques.

Globalement: si certains aspects peuvent être améliorés, d'autres ont été dépassés. L'orientation générale est bonne, pragmatique sur le plan économique, et efficace sur ses résultats en matière de protection de l'environnement, de sensibilisation et de réduction des pollutions.



Avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les Communautés d'Agglomération Royan Atlantique et Rochefort Océan, et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, ont lancé fin 2018 une étude d'opportunité relative à la création d'un Parc naturel régional. Il s'agit d'un projet ambitieux, qui pourrait permettre aux collectivités de mieux coordonner leurs actions en matière de préservation et de valorisation de leur territoire, sans créer de contraintes supplémentaires.

n Parc naturel régional (PNR) n'a pas de « compétences » mais des « missions »: celles que leur confient les collectivités qui décident d'y adhérer sur la base du volontariat. D'où l'idée, émise par les trois intercommunalités, selon laquelle ce pourrait être un bon outil pour répondre aux enjeux qu'elles partagent en matière d'aménagement et de développement.

Un territoire remarquable mais fragile

Comme le montre l'étude en cours 1, nos trois territoires constituent un ensemble écologique cohérent et remarquable, fortement marqué par l'eau avec plus de 100 km de littoral, trois estuaires (Gironde, Seudre, Charente), et près de 40 000 ha de zones humides.

Il repose toutefois sur un équilibre fragile: forte exposition aux risques climatiques (submersion, évolution du trait de côte),



pression anthropique liée au tourisme et à l'étalement urbain, vieillissement de la population, économies marquées par la saisonnalité, communes parfois insuffisamment équipées ou encore dévitalisation de centres-bourgs.

Pour remédier en partie à ces problèmes,

les trois intercommunalités travaillent déjà ensemble de façon ponctuelle, que ce soit pour la gestion de zones humides et la préservation de la biodiversité, pour le soutien à la pêche et à l'aquaculture, ou encore pour la mise en œuvre des aides de l'État et de la Région en faveur du développement local (économie, accès aux services...).

Vertableu n°62 - Janvier, février, mars, avril 2020

protéger l'environnement _____ / 7



Structurer une politique globale de développement

Ce qu'elles font de manière sectorielle et au gré des «opportunités», les trois collectivités pourraient le faire de façon plus pérenne et mieux coordonnée grâce à un Parc naturel régional, sans remettre en question leurs actions propres. Cela leur permettrait de mutualiser leurs expertises et d'adopter une approche plus globale des problématiques.

D'autant qu'un PNR n'apporte pas de contraintes réglementaires supplémen-

taires. Au contraire, il peut faciliter la mise en œuvre des réglementations existantes et en améliorer la lisibilité. Il ne vise pas non plus à mettre un territoire sous cloche, mais à favoriser son développement économique, social et culturel, en accompagnant techniquement les collectivités et les porteurs de projets dans leurs actions.

Il s'agit donc d'un outil au service des collectivités, qui pourrait en outre offrir une reconnaissance nationale au territoire pour la qualité de son développement.

L'écriture d'un récit collectif

L'étude en cours qui se déroule sur deux ans, est une étape préalable importante. Elle doit permettre d'identifier les enjeux du territoire [lire ci-contre], analyser la plus-value d'un Parc naturel régional, proposer un périmètre cohérent, et évaluer l'engagement des acteurs locaux.

À l'issue de celle-ci, la Région Nouvelle-Aquitaine pourra – si telle est la volonté collective – engager la procédure de classement et ouvrir la période d'élaboration de la charte du Parc. Cette dernière se fera en concertation avec les élus locaux, les acteurs socio-économiques et la population, et pourrait donner lieu à l'écriture d'un récit collectif pour nos trois territoires.

Au final, la création d'un PNR pourrait prendre $8\,\grave{a}\,10$ ans.











 $^1Le\ diagnostic\ complet\ de\ l'étude\ est\ consultable\ sur\ www.bassin-de-marennes.com/amenagement-developpement-durable/projet-de-parc-naturel-regional$



Un Parc naturel régional

est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais dont l'équilibre est fragile.

Il a 5 missions (Code de l'Environnement):

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- l'expérimentation et l'innovation. www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les enjeux d'un éventuel Parc

- anticiper et adapter le territoire aux changements climatiques, optimiser la gestion de l'eau et des zones humides,
- promouvoir de nouveaux équilibres sociaux et territoriaux entre le littoral et l'arrière-pays,
- cultiver les filières d'excellence et structurer un modèle touristique alternatif,
- améliorer la lisibilité et l'efficacité des politiques publiques

Un processus Iong

- réalisation d'une étude d'opportunité (2 ans),
- élaboration de la charte (6 ans)
- adhésion des collectivités et validation par l'État (2 ans).
- labellisation pour 15 ans (renouvelable)

3,7 millions d'euros pour la gestion hydraulique du marais



Signature du contrat, en présence notamment des maires du marais.

Afin de préserver les fonctionnalités à la fois hydrauliques, écologiques et économiques du marais de Brouage, un Contrat de progrès territorial a été signé le 18 décembre dernier entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Syndicat Mixte de la Charente Aval, les collectivités locales et leurs partenaires.

e contrat vise à mettre en place une gestion équilibrée de la ressource en eau, à préserver la qualité paysagère et écologique du marais, et à y maintenir les usages (élevage extensif et ostréiculture notamment) dans une perspective de développement durable.

Établi sur trois ans, il verra la mise en œuvre d'un programme d'actions d'un montant de 3722 100€ HT qui comprend notamment:

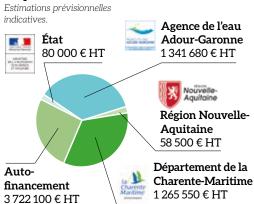
- la rédaction d'un protocole expérimental de gestion de l'eau,
- la restauration ou l'aménagement de 31 ouvrages hvdrauliques.
- l'aménagement potentiel de 11 autres ouvrages dits d'étagement ou à la mer,
- le curage et la restauration de 325 km de réseau secondaire et tertiaire,
- l'arrachage de la jussie sur 80 km de réseau
- la collecte de données sur le fonctionnement du marais pour pouvoir ajuster sa gestion.



Mis en place dans le cadre du Grand projet du

marais de Brouage porté par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, il sera animé par le Syndicat Mixte de la Charente Aval.

Les partenaires financiers



Les cabanes du marais

Dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage, un inventaire des cabanes pastorales a été initié. Ces éléments de « petit patrimoine », largement menacés, sont les témoins architecturaux de la reconversion des marais salants en pâturage. L'état des lieux réalisé va permettre d'envisager leur valorisation en lien avec les propriétaires volontaires.



Sensibilisation au marais

Pour la deuxième année consécutive, le programme pédagogique « Habiter le marais » - initié dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage -, va permettre aux élèves de 22 classes de profiter d'interventions de spécialistes et de sorties découvertes. Histoire du marais et des activités humaines, découverte de la faune et de la flore, approches sensorielles, sont ainsi au programme.

Ce projet vise à permettre aux élèves des écoles maternelles et élémentaires des communes du marais, de mieux s'approprier leur environnement et le territoire sur lequel ils vivent. Il est mené en partenariat avec l'Éducation nationale, les conseillers pédagogiques et les enseignants.



L'Assemblée générale a réuni

Les éleveurs remobilisés

L'association des éleveurs du marais de Brouage, créée en 2015, a tenu son Assemblée Générale en décembre dernier. Présidée par Frédéric Gorichon, elle compte 12 nouveaux éleveurs, portant à 21 le nombre de ses adhérents. L'association, qui est animée par Clara Lorent chargée de mission élevage [Lire p.14], s'inscrit dans la dynamique du Grand projet du marais de Brouage et entend fédérer bien au-delà de ses membres pour défendre l'élevage dans le marais.

protéger l'environnement / 9



Partie de pêche pour une spatule blanche et une échasse blanche.

Une soixantaine d'acteurs locaux – collectivités, acteurs socio-économiques, associations de protection de la nature – ont décidé de reconduire pour trois nouvelles années la Communauté de Communes du Bassin de Marennes dans l'animation de la mission Natura 2000 sur les marais de Brouage, de la Seudre, et de l'Île d'Oléron.

atura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels (terrestres et marins) identifiés pour la qualité, la rareté et la fragilité des habitats naturels et des espèces animales ou végétales qu'ils abritent. Son objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques et culturelles dans une logique de développement durable.

La CdC, structure animatrice

Souhaitant jouer pleinement son rôle pour la protection de son environnement jugé exceptionnel, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes anime la mission Natura 2000 depuis 2013, dans le cadre d'une coopération entre plusieurs territoires. Cette action est financée à 80% par l'État et l'Europe, et à 20% par les collectivités.

Conseil et appui technique

Concrètement, une spécialiste de l'environnement est chargée de mettre en œuvre les actions prévues dans les documents d'objectifs (« DOCOB ») pour chaque site. Son rôle, à la fois technique, relationnel et administratif, est d'aider les partenaires – propriétaires, associations,



fédérations d'usagers (chasse, pêche, randonnée), élus – à mettre en application les actions de préservation de la biodiversité, d'assurer un suivi scientifique et de suivre les travaux réalisés dans les marais

Accompagnement des propriétaires

Un accompagnement est proposé aux propriétaires de terrains qui souhaitent s'engager pour la préservation de la biodiversité. Cela peut se traduire par la signature d'un contrat Natura 2000 permettant d'entreprendre des actions de restauration et de gestion du milieu, ou par l'adhésion à la charte Natura 2000 qui permet au propriétaire de bénéficier d'exonérations fiscales [lire ci-contre] s'il s'engage à mettre en œuvre des mesures visant à conserver les habitats naturels et les espèces qui y vivent.

Compatibilité avec les activités humaines

Natura 2000 n'est pas une réglementation stricte qui interdit les activités, ni un outil de gestion uniforme. Adoptant une approche « par milieux » (habitats naturels), son objectif est de rendre compatibles les activités et les projets d'aménagement avec le maintien de la biodiversité, au travers notamment d'études d'incidences. Il s'agit d'encourager des activités adaptées au territoire, dans une démarche de développement durable.

Alors, que vous soyez propriétaire ou usager du marais, n'hésitez pas à vous engager pour la biodiversité.

La charte Natura 2000

Les propriétaires de terrains mais aussi les usagers exerçant leur activité dans un site Natura 2000, peuvent signer cette charte. Ils s'engagent ainsi, de façon volontaire et durant 5 ans, à respecter un certain nombre de recommandations dans leurs pratiques de gestion ou leurs activités de loisirs.

Cette adhésion permet une « reconnaissance » de bonnes pratiques. Pour les propriétaires, elle permet aussi une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et des droits de mutation.

Les MAEC

Les mesures agro environnementales et climatiques permettent quant à elles d'accompagner les exploitants agricoles qui souhaitent adapter leurs pratiques aux enjeux environnementaux. La signature de MAEC permet de bénéficier d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.





Sandra Dobigny

Chargée de mission Natura 2000 Tél. 06 29 98 58 80 natura2000@bassin-de-marennes.com

Santé: améliorer l'accès aux soins et au bien-être

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes vient de signer avec l'Agence Régionale de Santé et plusieurs autres partenaires, un Contrat Local de Santé (CLS). Cet outil doit permettre de mieux coordonner les acteurs locaux concernés, en vue de faciliter l'accès aux soins et de promouvoir le bien-être de chacun, quel que soit son âge.

de favoriser le

e Contrat Local de Santé est un outil proposé aux collectivités par les Agences Régionales de Santé (ARS) afin de lutter contre les inégalités socio-sanitaires de territoires. Élaboré en concertation avec de nombreux partenaires, le CLS du Bassin de Marennes s'appuie sur un diagnostic territorial réalisé en 2011 et un diagnostic « santé et parcours de soins » réalisé en 2016.

Mobilisation des acteurs

Son originalité par rapport à d'autres territoires, est qu'il s'articule avec la Convention Territoriale Globale, signée en 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime. Ces deux dispositifs forment ainsi le « Projet santé-social » du Bassin de Marennes et impliquent des acteurs importants comme l'ARS, le Département, la CAF, la CPAM, l'Hôpital local, la MSA, l'Éducation nationale, l'Ordre national des médecins, et bien d'autres encore.

Les 5 axes du CLS

Considérant les problèmes récurrents rencontrés au quotidien par les habitants dans l'accès aux soins et aux services, mais aussi les problématiques de notre territoire liées au grand âge, le Contrat Local de Santé a pour ambition de répondre à cinq grands enjeux:

- accompagner les projets de santé du territoire.
- faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap, ainsi que la coordination gérontologique,
- favoriser la prévention et la lutte contre le non recours aux soins,
- sensibiliser les acteurs à la santé environnementale.
- mettre en place un Conseil Local en Santé Mentale.

Développer l'offre de services

Parmi les actions planifiées: la création d'une maison de santé au Gua dont la première pierre devrait être posée au cours du 2° semestre 2020, et la réhabilitation de l'ancien hôpital de Marennes pour le regroupement de professionnels libéraux.

L'accent sera également mis sur l'information des accueillants de proximité (notamment dans les mairies) pour leur permettre de mieux informer les usagers sur leurs droits et les orienter vers les services compétents.

Promouvoir la santé mentale et environnementale

La santé ne se cantonnant pas aux seuls soins médicaux, des actions de prévention

seront menées afin de favoriser le bien-être, comme l'ouverture du Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes [lire p.12], ou l'organisation d'évènements de sensibilisation des professionnels de la petite enfance aux perturbateurs endocriniens, par exemple.

Au-delà de ces actions, le CIAS souhaite que chacun puisse se sentir acteur de sa santé et de la santé du territoire.

«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.»

Organisation Mondiale de la Santé.



Projet santé-social du territoire Carole Brunet-Artaxet ctg-cls-cias@bassin-de-marennes.com





156800€ pour l'enfance et la jeunesse

Dans le cadre d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022, la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime a décidé d'aider financièrement le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour la mise en œuvre de sa politique éducative.





Objectifs: renforcer la politique de développement en matière d'accueil des enfants et des jeunes mineurs; et contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Les 156 800 € prévus contribueront ainsi à financer la crèche, le relais d'assistantes maternelles, la ludothèque, les lieux d'accueils enfants-parents (LAEP), ou encore le centre de loisirs.



Le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle mis en place sur l'année scolaire 2019-2020, va permettre à près de 500 jeunes du Bassin de Marennes de participer à des résidences d'artistes et à des ateliers créatifs. L'occasion pour eux d'ouvrir une multitude de fenêtres sur le monde.

estiné aux jeunes de 1 à 25 ans, le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle propose une vingtaine d'activités organisées pendant ou en dehors du temps scolaire. Mis en place grâce à plusieurs soutiens institutionnels et financiers⁽¹⁾, il permet à diverses structures qui souhaitent s'y impliquer de proposer des projets encadrés par des artistes professionnels.

Résidences d'artistes

Quatre artistes francophones ont ainsi été sélectionnés par les acteurs culturels et éducatifs locaux. Parmi eux, l'artiste plasticienne Carole Marchais, qui a animé d'octobre à décembre 2019 un projet de créations d'art éphémère sur le thème « habiter » avec les écoles élémentaires de Marennes et de Brouage.

Ou encore le musicien acadien Shaun Ferguson (du Nouveau-Brunswick) qui intervient dans les écoles de Bourcefranc-Le Chapus et de Saint-Just-Luzac pour des ateliers d'écriture de chansons inspirées de la rencontre entre les cultures française et acadienne, et dont la restitution aura lieu au cinéma l'Estran vendredi 29 mai 2020 à 18h30.

De la même manière, le dramaturge haïtien Guy Régis Junior et la comédienne Hélène Lacroix animeront de février à mai 2020 des ateliers d'écriture de scénarios à partir d'archives sur les colons à l'époque de la Nouvelle-France pour les collégiens, les lycéens et les adolescents des Locaux Jeunes.

Ateliers pédagogiques

Le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle accompagne aussi les associations et autres structures qui peuvent de ce fait proposer des actions cofinancées jusqu'à 70 %. Ainsi le Lycée de la Mer et du Littoral a proposé divers cycles d'ateliers à l'occasion de l'inauguration du « Banc Associatif Culturel » - le nouveau foyer des lycéens -, avec des ateliers sérigraphie, théâtre, cinéma...



Dans un autre registre, les collégiens ont profité de la présence de l'artiste congolais Vhan Olsen Dombo, en résidence au Centre Intermondes de La Rochelle, pour mettre en place des ateliers d'écriture et de mise en scène de slam entre octobre et décembre 2019.

Avec son projet « Pédagogie cirque », l'Hôpital de Marennes a quant à lui mis en place un projet intergénérationnel réunissant des résidents de la maison de retraite et des jeunes.

Enfin, les Locaux Jeunes du Bassin de Marennes accueillent l'auteur Thibaut Lambert pour un cycle d'ateliers de création de bande dessinée, tandis que les enfants des centres de loisirs pourront quant à eux s'initier aux arts du conte avec la conteuse Alexandra Castagnetti.

Toutes ces actions permettent d'enrichir l'offre éducative et artistique sur notre territoire, pour le plus grand bonheur des jeunes

Mieux appréhender le monde

L'éducation artistique et culturelle associe la découverte de disciplines artistiques, la rencontre avec des artistes, et la fréquentation d'œuvres, permettant l'acquisition d'une culture diversifiée. Elle vise à favoriser l'émancipation en développant la sensibilité, la créativité, l'esprit critique, pour mieux appréhender le monde.



Antoine Lamblin, Chargé de mission culture et coopération Tél. 05 79 86 01 63 culture.cooperation@bassinde-marennes.com

¹Issu de la stratégie de développement culturel du Pays Marennes Oléron et de la politique du ministère de la Culture, le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle est mis en œuvre en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, le Rectorat de Poitiers, le Département de la Charente-Maritime et la CdC de l'Île d'Oléron. Il bénéficie également de financements du programme européen LEADER.



Rencontre avec des pompiers.

Visite de l'atelier de plomberie du CFA de Lagord.

Gestionnaire de la Maison des Initiatives et des Services (MIS) - labélisée Espace Régional d'Orientation - le Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron (COBEMO) a signé en octobre dernier une convention avec les collèges et lycée du territoire, le rectorat et un Club d'entreprises, permettant ainsi aux jeunes de découvrir des métiers et de se familiariser avec le monde de l'entreprise.

ela fait plusieurs années maintenant que le COBEMO mène des actions pour aider les jeunes à se projeter dans la vie active, au travers notamment de rencontres avec des entrepreneurs. La convention récemment signée permettra de développer ces actions auprès d'un large public de jeunes.

Les « rendez-vous métiers »

Grâce à 6 à 8 « rendez-vous métiers » organisés dans chaque collège, plus de 300 élèves de 3e et de 4e ont pu rencontrer en 2019 une vingtaine de professionnels, tous secteurs confondus. Pendant une heure, chaque professionnel est venu témoigner de son parcours, de son travail, des aptitudes nécessaires, des réalités de son métier, et des profils recherchés par les entreprises.

Rencontres thématiques

Une semaine « coup de projecteur » a permis à des jeunes de découvrir les métiers du sanitaire et du social, au travers d'une exposition interactive et ludique, de témoignages de professionnels, et de visites d'entreprises. Il en fut de même lors d'une semaine portes ouvertes à la MIS sur les métiers de l'animation, du numérique et de l'engagement citoyen.

Visites de terrain

La visite d'un chantier de construction à La Rochelle et du Centre de Formation pour Apprentis (CFA) de Lagord ont permis à de nombreux collégiens de découvrir les métiers du bâtiment. Tout comme les visites de la vinaigrerie Fuchs à La Tremblade et du Novotel à Saint-Trojanles-Bains ont été l'occasion pour leurs enseignants de découvrir les métiers de l'industrie et de l'hôtellerie/restauration.

Enfin, n'oubliez pas que le COBEMO propose tout au long de l'année un service de transport collectif gratuit ouvert à tous (jeunes et moins jeunes) sur réservation, pour vous rendre aux forums de l'emploi, de l'alternance, aux zooms métiers, aux tables rondes et autres rencontres employeurs de Royan, de Saintes, de Rochefort et de La Rochelle.



Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron

Maison des Initiatives et des Services 22-24, rue Dubois Mevnardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage Tél. 05 79 86 01 50 accueil.mis@marennes-oleron.com







Un point d'accueil et d'écoute pour les jeunes

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes de Charente-Maritime (MDAJA17) vient d'ouvrir un «Point Accueil Écoute Jeunes» à Marennes. Objectifs: accompagner et orienter les jeunes entre 12 et 25 ans, mais aussi les parents et les professionnels, sur les difficultés qu'ils rencontrent.



Mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites violentes, dépendances, décrochage social...: le « Point Accueil Écoute Jeunes » est là pour vous écouter et vous accompagner.

Une professionnelle vous accueille gratuitement, en toute confidentialité, de façon anonyme si vous le souhaitez. Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e). En lien avec différents partenaires sociaux et de la santé, elle peut vous orienter vers d'autres professionnels, ou tout simplement vous écouter et échanger avec vous.

L'essentiel est de faire le premier pas. Alors n'hésitez plus : venez échanger et poser vos questions.



Point Accueil Écoute Jeunes

Maison des Initiatives et des Services

22-24, rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage Tous les jeudis, ainsi qu'un mercredi après-midi sur trois à partir de mars. Tél. 05 46 50 01 49 marie.ancianmda17@yahoo.com



/ 13 grandir ensemble



Afin d'aider les jeunes à développer leur autonomie et faciliter l'acquisition du savoir, le CIAS propose aux élèves de 6e une aide méthodologique mais aussi des activités créatives et culturelles qui stimulent la confiance en soi et le goût d'apprendre.

e Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS) - c'est son nom - s'adresse à tout élève de 6e, quelles que soient les difficultés qu'il peut rencontrer. Les jeunes sont accueillis le jeudi après les cours de 16h45 à 18h, au Local Jeunes de Marennes.

Accompagner les jeunes et les familles

Animé par un intervenant des Locaux Jeunes, le CLAS est fondé sur un partenariat entre l'équipe éducative du collège, les parents, et le jeune lui-même. Il privilégie l'aide méthodologique et la pédagogie de détour en encourageant le goût de la culture, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir afin de renforcer la confiance des jeunes dans leur capacité de réussite.

Ateliers Bande Dessinée

Parmi les actions proposées cette année: la création d'une BD avec l'auteur Thibaut Lambert. Raconter une histoire, explorer son imaginaire, mettre en ordre ses idées, trouver des outils et un style personnel en dépassant ses a priori (« je ne sais pas dessiner »)... permet aux jeunes de prendre conscience de quoi ils sont capables.

Expression corporelle

Autre univers à découvrir : celui du cirque et plus précisément du hamac aérien avec La Mona danse, qui permet de travailler la motricité, l'équilibre, la souplesse et la coordination; une activité qui plus est réduit le stress. Ou encore le hip-hop avec le danseur Solo, qui favorise la confiance en soi, développe la créativité, la mémoire et la coordination.



Audrey Thiollet

Animatrice, coordinatrice du CLAS Locaux Jeunes du Bassin de Marennes Tél. 06 27 64 00 79 locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

Les Locaux Jeunes labellisés

Les Locaux Jeunes du Bassin de Marennes ont été labellisés l'accompagnement des projets de jeunes » en 2019 par la Caisse 11-17 ans en les accompagnant en favorisant leur prise de leur épanouissement et à leur 12 000 € versés par la CAF pour un nouveau créneau : les vendredis de 15h30 à 22h.



Cédric Nivet, promeneur du Net

Animateur des Locaux Jeunes du Bassin de Marennes, Cédric Nivet est aussi « promeneur du Net » : il assure une veille et une présence éducative sur internet et sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat.

Facebook, Instagram, Snapchat... sont autant de réseaux sociaux qui ont su trouver leurs adeptes dans la jeune génération. 80% des 11-17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48% d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

Le promeneur du Net entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est pas la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, à la détection d'une situation préoccupante,

il communique et interagit en dialoguant avec chacun.



Locaux Jeunes du Bassin de Marennes



Cédric Nivet / Tél. 06 27 06 18 67 locauxjeunes@bassin-de-marennes.com www.promeneursdunet.fr

Omégua inaugurée



Inauguration d'Omégua par les élus le 22 octobre dernier.

Située à l'entrée du Gua, au carrefour entre Royan, Rochefort, Saintes et Marennes, cette nouvelle Zone d'Activités Économiques offre une situation géographique idéale pour les entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire et y développer leur activité.

estinée à accueillir des entreprises commerciales et artisanales ne venant pas en concurrence avec les activités de centre-bourg, Omégua compte d'ores et déjà trois entreprises sur la quinzaine à venir.

Il s'agit d'Autovision (contrôle technique automobile) tout nouvellement créée, et de deux

entreprises guataises: La Chocolataise et Tout faire matériaux, qui disposent désormais de locaux plus vastes et plus adaptés à leurs activités.

L'aménagement de la zone a mobilisé 1 320 000 € HT d'investissement de la part de la Communauté de Communes, financés à terme par la revente des terrains.

Vœux aux acteurs économiques

Environ 130 entrepreneurs et partenaires économiques étaient présents le 13 janvier dernier pour les vœux de la Communauté de Communes aux acteurs économiques du territoire. Cette rencontre a permis de présenter les actions <u>réalisées</u> et les projets en cours, avec notamment l'approfondissement du travail mené en faveur de l'élevage et pour la dynamisation des activités en centres-bourgs [lire ci-dessous].





Clara Lorent en soutien à l'élevage

Dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage mené avec l'Agglomération Rochefort Océan, la Communauté de Communes a recruté Clara Lorent, ingénieure agronome, afin d'animer le collectif d'éleveurs du marais de Brouage, et d'accompagner ces derniers dans la structuration de la filière. Sa mission est également menée dans le cadre de l'expérimentation interministérielle en cours, intitulée «préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides».

En collaboration avec différents partenaires - dont la Chambre d'agriculture -Clara Lorent est ainsi chargée d'accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre d'un projet agricole de territoire autour de plusieurs axes : l'adaptation des pratiques d'élevage aux potentialités du milieu, la bonne gestion collective du foncier, la lutte

contre le parasitisme pour une bonne santé des animaux, ou encore la valorisation des produits notamment par la promotion des circuits courts.

À terme, il s'agit de mettre en place un modèle de développement économique intégré assurant la pérennité de l'élevage, lui-même garant du maintien des paysages remarquables du marais.



Patrick Baudry pour dynamiser les centralités

Conformément à son souhait de mettre en place une politique volontariste d'appui et de redynamisation du commerce local en centres villes et centres bourgs, la Communauté de Communes s'est dotée d'un chargé de mission centralité.

Patrick Baudry - ancien chef d'entreprise - est donc missionné pour mettre en place un plan d'actions à l'échelle du Bassin de Marennes autour de quatre axes: le renforcement de l'offre commerciale, la promotion du tissu commercial local, la création d'outils de connaissance des locaux commerciaux, et l'apport d'une expertise en matière d'animation et de réglementation.

Son rôle auprès des entrepreneurs consistera à accompagner les porteurs de projet, à les guider et les conseiller sur la viabilité de leur activité. sur les lieux d'implantation possible au regard des locaux disponibles, sur la compatibilité de leurs aménagements avec les règles d'urbanisme et d'architecture, ou encore sur leur possibilité de recourir à des aides spécifiques (Union Européenne, Région...).

Il s'agit là d'un enjeu important pour le territoire, dans le sens où les activités de centre-bourg offrent des services de proximité à la population et favorisent le lien social essentiel pour le vivre ensemble.

FEVRIER

samedi 11 janvier au dimanche 23 février

MARENNES-HIERS-BROUAGE

ELSA BUGOT

La Bigaille, Marennes

samedi 1

LE GUA

CONTE THÉÂTRAL ET MUSICAL Foyer rural, Place du Logis - 20h30 MARENNES-HIERS-BROUAGE

CONCERT WESTERN FOLK

La Bigaille, Marennes - 21h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

CONNAISSANCE DU MONDE

L'Estran, Marennes - 15h

mardi 4 au samedi 15

MARENNES-HIERS-BROUAGE

LA DÉPORTATION

Médiathèque, Marennes

samedi 8

MARENNES-HIERS-BROUAGE

CONCERT ROCK: LA RANCOEUR

La Bigaille, Marennes - 21h

dimanche 9

MARENNES-HIERS-BROUAGE

SOIRÉE BRASSENS

La Bigaille, Marennes - 16h15

vendredi 14

MARENNES-HIERS-BROUAGE

JEAN-MARC DESBOIS CHANTE ET RACONTE AZNAVOUR

L'Estran, Marennes - 20h30

mardi 18 février au mercredi 11 mars

MARENNES-HIERS-BROUAGE

LINOGRAVURE: JULIETTE PLANQUE

Médiathèque, Marennes

samedi 22

MARENNES-HIERS-BROUAGE

TRIPOPROCK: MISSINE + **TRIPSTOIC**

La Bigaille, Marennes - 21h

vendredi 28 février au dimanche 29 mars MARENNES-HIERS-BROUAGE

FANOU JOUSSEAUME

La Bigaille, Marennes

MARS

dimanche 1

MARENNES-HIERS-BROUAGE

LOTO DU FOOT

Centre d'Animation et de Loisirs, Marennes - 14h30

jeudi 5

MARENNES-HIERS-

Spectacle jeune public MALDEMER LE PIRATE



samedi 7

MARENNES-HIERS-BROUAGE

ROCK MUSETTE: LES NOUVEAUX DOSSIERS

La Bigaille, Marennes - 21h

lundi 9

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre en différé

LE PETIT MAÎTRE CORRIGÉ

L'Estran, Marennes - 20h

vendredi 13

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre comédie

BIENVENUE DANS L'IMMEUBLE

L'Estran, Marennes - 20h30

samedi 14

MARENNES-HIERS-BROUAGE

CONNAISSANCE DU MONDE

L'Estran, Marennes - 15h

samedi 21

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle musical

CIE COUP DE VENT

La Bigaille, Marennes - 21h

samedi 21

TAMBORES NAGÔ



dimanche 22

MARENNES-HIERS-BROUAGE

JAZZ: JAZZOKUB

La Bigaille, Marennes - 18h

samedi 28

MARENNES-HIERS-BROUAGE

SAMBA ET JAZZ : SAMBAZZ SONHO

La Bigaille, Marennes - 21h

samedi 28

MARENNES-HIERS-BROUAGE

LE VIEUX ET L'OISEAU

Médiathèque, Marennes - 15h

dimanche 29

MARENNES-HIERS-BROUAGE

DANSE

La Bigaille, Marennes - 16h15

AVRIL

ieudi 2

MARENNES-HIERS-BROUAGE

30 ANS DE LA CIE BALLET ALCYON

L'Estran, Marennes - 20h30

vendredi 3

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Soirée d'information

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET MOI

Médiathèque, Marennes - 18h

samedi 4

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

CONNAISSANCE DU MONDE

L'Estran, Marennes - 15h

mardi 7

MARENNES-HIERS-BROUAGE

irée d'informatio

DÉMONSTRATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Médiathèque, Marennes - 18h

mardi 7

MARENNES-HIERS-BROUAGE

ÉNIGMES NUMÉRIQUES

Médiathèque, Marennes - 15h

samedi 11

MARENNES-HIERS-BROUAGE

HISTOIRE, PRÉVENTION

Médiathèque, Marennes - 11h à 16h

vendredi 17 MARENNES-HIERS-BROUAGE

BRASS EN SEUDRE ET LE MARENNESTREL JAZZBAND

L'Estran, Marennes - 21h

samedi 18 MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert de musiques actuelles PLUS DE SON

Centre d'Animation et de Loisirs, Marennes - 21h

samedi 18

MARENNES-HIERS-BROUAGE

JE COMPOSTE... ET VOUS ? Médiathèque, Marennes - 15h

MAI

mercredi 6 au samedi 30

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Installation sonore et exposition

NÈGRES EN VENTE Médiathèque, Marennes

samedi 9

MARENNES-HIERS-**BROUAGE**

Performance NÈGRES EN VENTE Médiathèque, Marennes



vendredi 15

MARENNES-HIERS-BROUAGE

RÉPARER LES VIVANTS

L'Estran, Marennes - 20h30

vendredi 15

MARENNES-HIERS-BROUAGE Conférence

DON D'ORGANE

Médiathèque, Marennes - 18h

samedi 16 MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

CONNAISSANCE DU MONDE L'Estran, Marennes - 15h

vendredi 29 MARENNES-HIERS-

BROUAGE

SHAUN FERGUSON



vendredi 29

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

THIERRY SAUZEAU : LA TRAITE **NÉGRIÈRE**

Médiathèque, Marennes - 18h30

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme, avec le concours du Pays Marennes Oléron. Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.ile-oleron-marennes.com

















